

Près d'un demi-siècle de parrainages avec la Marine nationale

Saumur est la marraine d'un bâtiment de la Marine nationale depuis 1974. Il s'agissait alors de l'escorteur Maillé-Brézé qui lui n'a pas fini à la ferraille puisqu'il a été transformé en musée naval à flot à Nantes. Lors de son désarmement en 1988, son dernier commandant Yves Naquet-Radiguet, devenu ensuite vice-amiral d'escadre, a été le premier commandant de la frégate Latouche-Tréville.

« Il a tenu à maintenir le parrainage avec Saumur alors même qu'il n'y avait pas de lien entre le nom du navire et le Saumurois », relate le capitaine de corvette Claude Piton, correspondant Marine à Saumur. Les liens étaient donc déjà forts lorsque Saumur a officialisé son second parrainage en 1989 sous la mandature du maire Jean-Paul Hugot.



Les pompons rouges des bâchis de la Marine nationale vont-ils définitivement disparaître de la vue des Saumurois ?

PHOTO ARCHIVES.CO

Une histoire commune

Pour la petite histoire, le pavillon de Saumur était hissé à chaque escale et lors des opérations de ravitaillement

en mer. Fournisseur officiel de la cave de bord, la maison Bouvet-Ladubay a permis de faire connaître les bulles de Saumur un peu partout

dans le monde lors des cocktails servis dans les salons du navire. Une étiquette a même été imprimée spécialement.

Le Musée du moteur de Bagneux s'est porté candidat pour récupérer l'une des deux turbines qui équipe la frégate. Elles sont identiques à celle du Concorde. La Ville de Saumur souhaite également pouvoir disposer d'éléments du navire en souvenir de cette longue histoire commune. Un quai au nom de la frégate sur l'île Millocheau constitue la trace la plus tangible du navire.

De futures frégates ?

D'ores et déjà, la Ville songe à la poursuite de l'aventure. « Il n'y a rien de concret pour la suite du parrainage. On nous a proposé un sous-marin nucléaire d'attaque ou une frégate

mais ils sont basés à Toulon. Si nous avons un parrainage vivant, c'est aussi parce qu'il est facile d'aller à Brest même pour une journée et un bâtiment de surface permet d'embarquer des Saumurois à la mer », constate Noël Néron, maire délégué de Bagneux et référent Défense pour Saumur.

« On espère beaucoup dans les frégates de défense et d'intervention qui doivent entrer en service à partir de 2024 à Brest. Le problème c'est que si le parrainage s'arrête plus de six mois, il faut refaire toute la procédure et passer par un vote à l'unanimité de l'association des Villes marraines des forces armées. Il faudrait qu'on puisse passer par une solution intermédiaire », admet l'élu. Des pistes temporaires, situées dans le sud, sont à l'étude.

N. Th.